

<https://ricochets.cc/Hola-les-maires.html>



Holà les maires !

- Les Articles -



Publication date: samedi 21 septembre 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Holà, les maires de la Drôme... et d'ailleurs !

Daniel Gilles, maire de Saou vient de prendre un arrêté interdisant les pesticides à moins de 150 m des habitations et locaux collectifs. C'est une mesure de simple bon sens qui vise à protéger les administrés de conséquences délétères sur leur santé. Cet arrêté, ainsi que d'autres pris dans différentes villes de France, ont été vilipendés par les préfets qui veulent demander leur annulation.

On aurait pu s'attendre à une levée de boucliers devant ce scandale qui dure depuis des décennies. Au moins des messages de soutien. Or, sauf erreur, on est obligé de constater un silence gêné de la plupart des édiles municipaux du département. Le courage n'est pas au rendez vous. Pourtant les effets des pesticides sur les humains et sur la faune sont bien documentés.

Pour les apiculteurs une distance de 150 m est même dérisoire. Au début des années 70 le journal « La Gueule ouverte » dénonçait déjà fermement la nocivité extrême de ces produits.

Alors faisons pression sur les irresponsables et conditionnons notre vote éventuel à leur action pour éliminer ces produits néfastes.